

## Communiqué de presse

Nanterre, le 27 juin 2019

UNIVERSITE EUROPEENNE / EUROPE

### **L'Université Paris Nanterre parmi les 17 premières « universités européennes ».**

**L'Université Paris Nanterre, en tant que membre de l'alliance EDUC (European Digital UniverCity), est sélectionnée par la Commission européenne parmi les 17 premières « universités européennes ». Elle se positionne ainsi comme un établissement d'enseignement supérieur de référence en matière d'intégration européenne.**

La Commission européenne a annoncé mercredi 26 juin les noms des premières « universités européennes » lauréates.

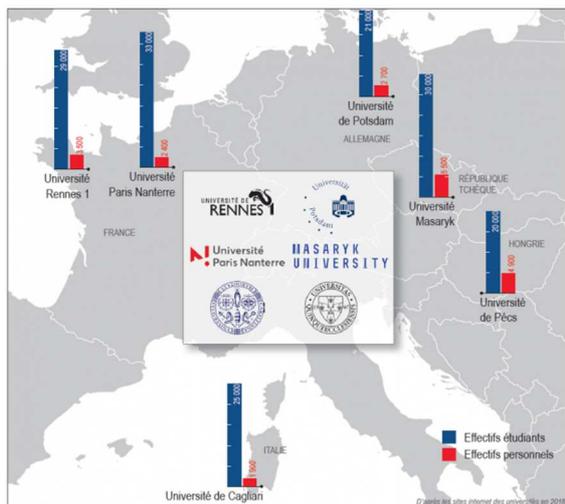
L'alliance EDUC, réunissant les universités Paris Nanterre, Rennes 1, Postdam (Allemagne), Masaryk (République Tchèque), Pécs (Hongrie) et Cagliari (Italie), fait partie des lauréates. Son projet généraliste repose sur l'innovation pédagogique médiée par les outils numériques, au service de la mobilité des étudiants et des personnels enseignants et administratifs.

**L'objectif de l'appel à projets “universités européennes” est de créer un espace européen de l'éducation** réunissant une nouvelle génération d'Européens, capables de coopérer dans différentes langues, au-delà des frontières et des disciplines. Il doit aider à relever les grands défis sociétaux auxquels l'Europe est confrontée, et à combler les pénuries de compétences qu'elle rencontre. *« Ces alliances vont d'évidence élever la qualité et le niveau d'attractivité de l'enseignement supérieur européen, grâce à l'activation d'intenses coopérations entre les établissements partenaires. Dans le cas d'EDUC, des mobilités de grande ampleur offertes aux étudiants mais également aux personnels s'inscriront dans un projet pédagogique global, permettant un changement d'échelle inédit »,* précise Jean-François Balaudé, président de l'Université Paris Nanterre. Il ajoute: *“Notre université était engagée de longue date dans l'ouverture internationale : le projet EDUC nous offre désormais un socle puissamment structurant pour nos actions futures, et nous confère la tâche exaltante d'être l'un des grands acteurs universitaires contribuant à la consolidation, par le savoir et la formation, d'une Europe résolument inclusive et humaniste”.*

### **Chiffres clés :**

#### **Le programme “universités européennes” (Erasmus+) :**

- 54 candidatures déposées;
- 17 universités européennes rassemblant 114 établissements d'enseignement supérieur issus de 24 états membres ont été sélectionnées ;
- objectif : mobilité de 50% des étudiants
- 1 évaluation effectuée par 26 experts externes indépendants, comprenant des recteurs, des professeurs et des chercheurs, nommés par la Commission ;
- 1 budget total de 85 millions d'euros.



### L'alliance EDUC (European Digital UniverCity)

- 6 universités dans 5 pays (Paris Nanterre, Rennes 1, Potsdam (Allemagne), Masaryk (République Tchèque), Pécs (Hongrie) et Cagliari (Italie)) ;
- 149 000 étudiants;
- 20 900 personnels;
- 5 millions d'euros alloués par l'Union Européenne (auxquels s'ajouteront au moins un complément du gouvernement français à destination des universités françaises) ;
- objectifs : alliance généraliste avec des cadres larges de coopération et de mobilité (étudiants, enseignants, administratifs) en s'appuyant notamment par le numérique ;
- coordinateur du projet : Université de Potsdam (Allemagne).

### L'Université Paris Nanterre, déjà engagée à l'international

- 400 partenariats internationaux dans 70 pays
- 178 doctorats en cotuelles avec 32 pays partenaires
- 600 étudiants en mobilité entrante
- 4 700 étudiants internationaux

### Le projet EDUC en bref

« Nous avons donc travaillé à construire un cadre durable au sein duquel de multiples opérations de coopération pourront se déployer, avec pour objectif central celui de la mobilité de nos étudiants, et aussi de nos personnels. » explique Sonia Lehman-Frisch, vice-présidente chargée de la politique internationale et directrice du service des relations internationales.

Le projet EDUC repose sur quatre grands piliers :

- **Le 1<sup>er</sup> vise à poser les bases structurelles de la coopération** : mettre en place une gouvernance inclusive, rapprocher nos équipes administratives et pédagogiques, établir une plateforme digitale qui permette l'accès aux informations et ressources.
- **Le 2<sup>e</sup> vise à développer les mobilités courtes, les mobilités virtuelles, et les mobilités mixtes**, de manière à pouvoir tendre à terme vers une mobilité de 50% des étudiants
- **Le 3<sup>e</sup> pilier consiste en la mise en place de dispositifs de formations** permettant l'acquisition de tout un ensemble de connaissances et de compétences profondément « européennes » : des approches multidisciplinaires sur les grandes questions européennes, le multilinguisme avec l'apprentissage des langues de partenaires, la transdisciplinarité avec la possibilité d'acquérir des crédits dans d'autres disciplines que celle(s) de son diplôme, l'apprentissage par la recherche, l'entrepreneuriat, etc.
- **Enfin, le 4<sup>e</sup> pilier a pour objectif de projeter EDUC au-delà des six partenaires** de l'alliance, en développant des partenariats internationaux communs, renforçant les liens avec nos territoires respectifs, et en mettant les résultats de cette expérimentation collective à la disposition de toutes les universités européennes.